

QUESTION POUR UN RAPIDE

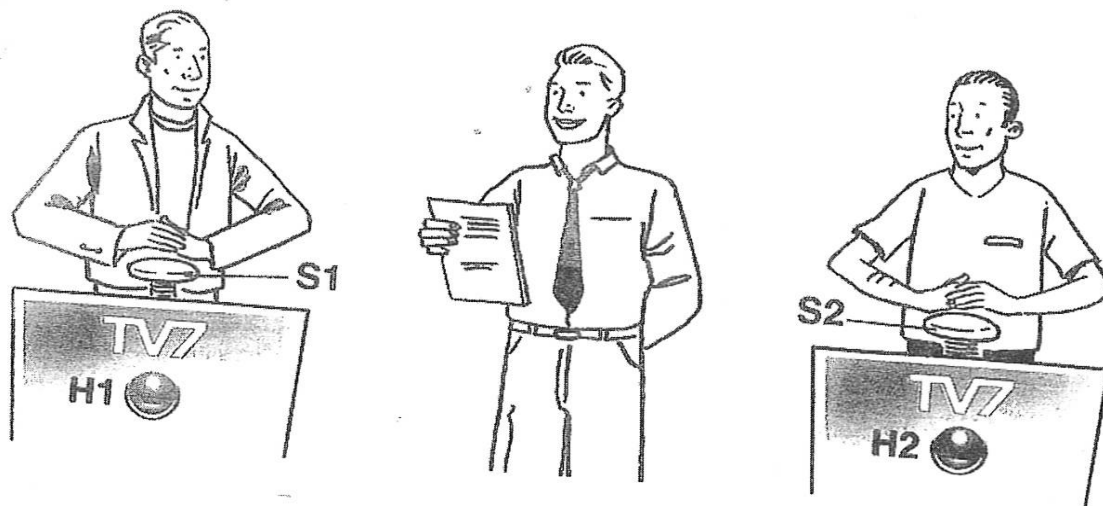
1) Eléments du cahier des charges

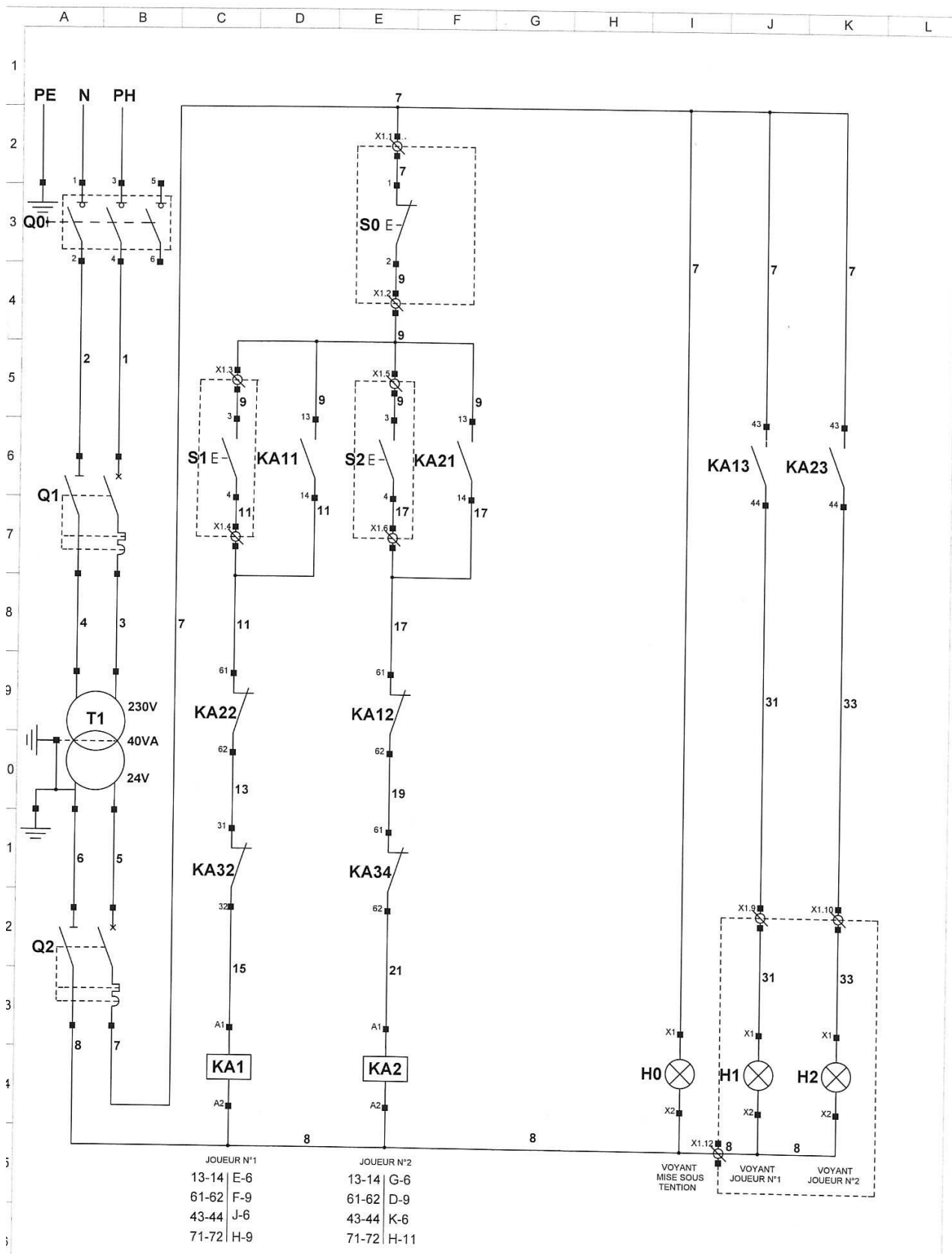
La chaîne de télévision nationale TV7 désire réaliser une émission jeu, appelée **QUESTION POUR UN RAPIDE**, dont le principe est le suivant :

- * Le présentateur animateur pose des questions à deux joueurs.
- * Le joueur souhaitant répondre actionne le bouton poussoir situé sur son pupitre S1 ou S2, allumant ainsi la lampe se trouvant devant lui H1 ou H2 .Interdisant de ce fait l'allumage de la lampe de son adversaire.
- * L'animateur questionne le joueur dont la lampe est allumée (signe de rapidité).
- * Afin de permettre aux candidats de répondre à de nouvelles questions, l'animateur actionne le bouton poussoir S0 (permettant l'extinction de la lampe allumée)

ANNEXE N°1 :

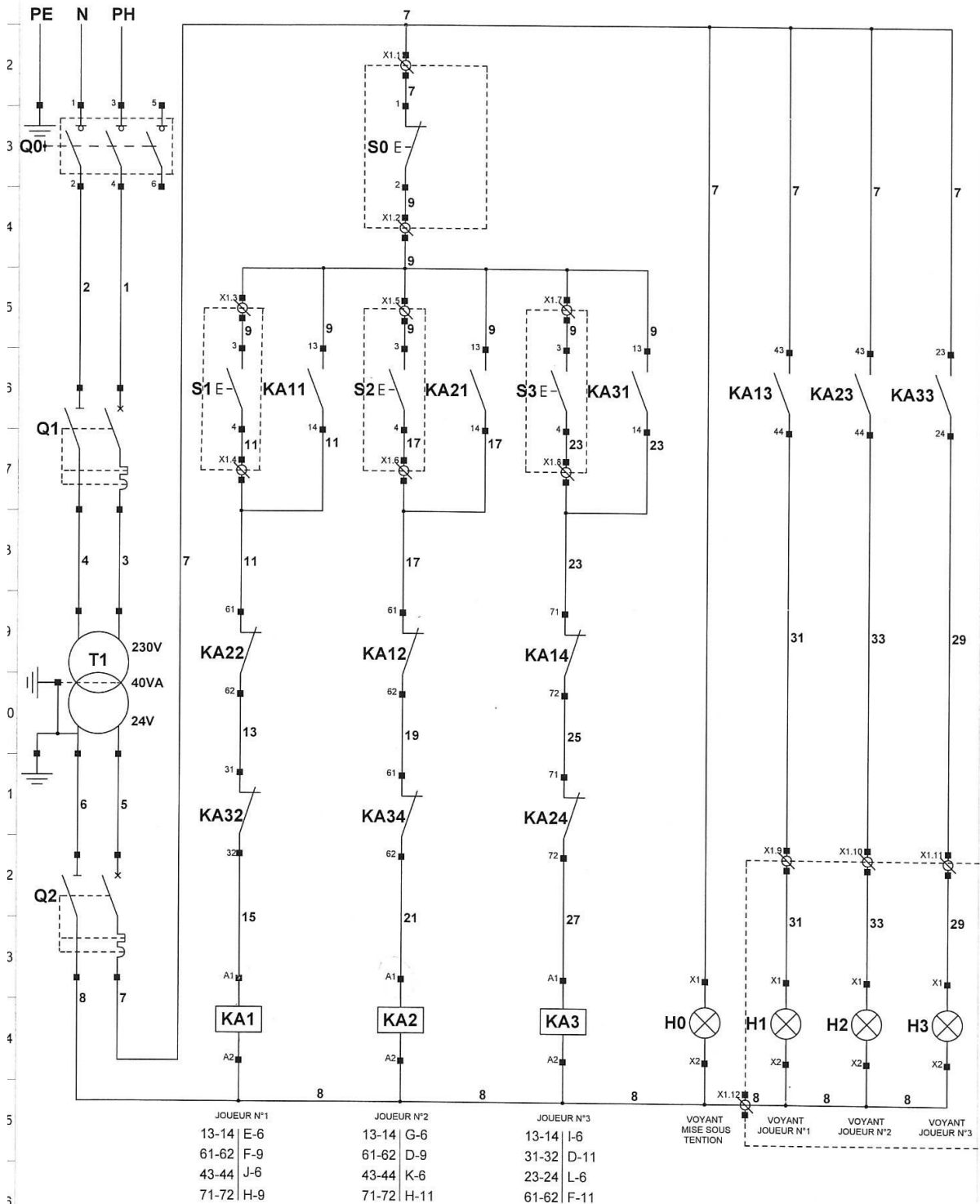
Suite à la forte demande de participation, la direction des jeux a décidé de modifier les règles afin que dorénavant le match permette à trois candidats de s'affronter ; et de réguler la longue file d'attente que l'engouement de ce jeu à susciter.





QUESTION POUR UN RAPIDE

Schéma modifié suite annexe n°1



QUESTION POUR UN RAPIDE

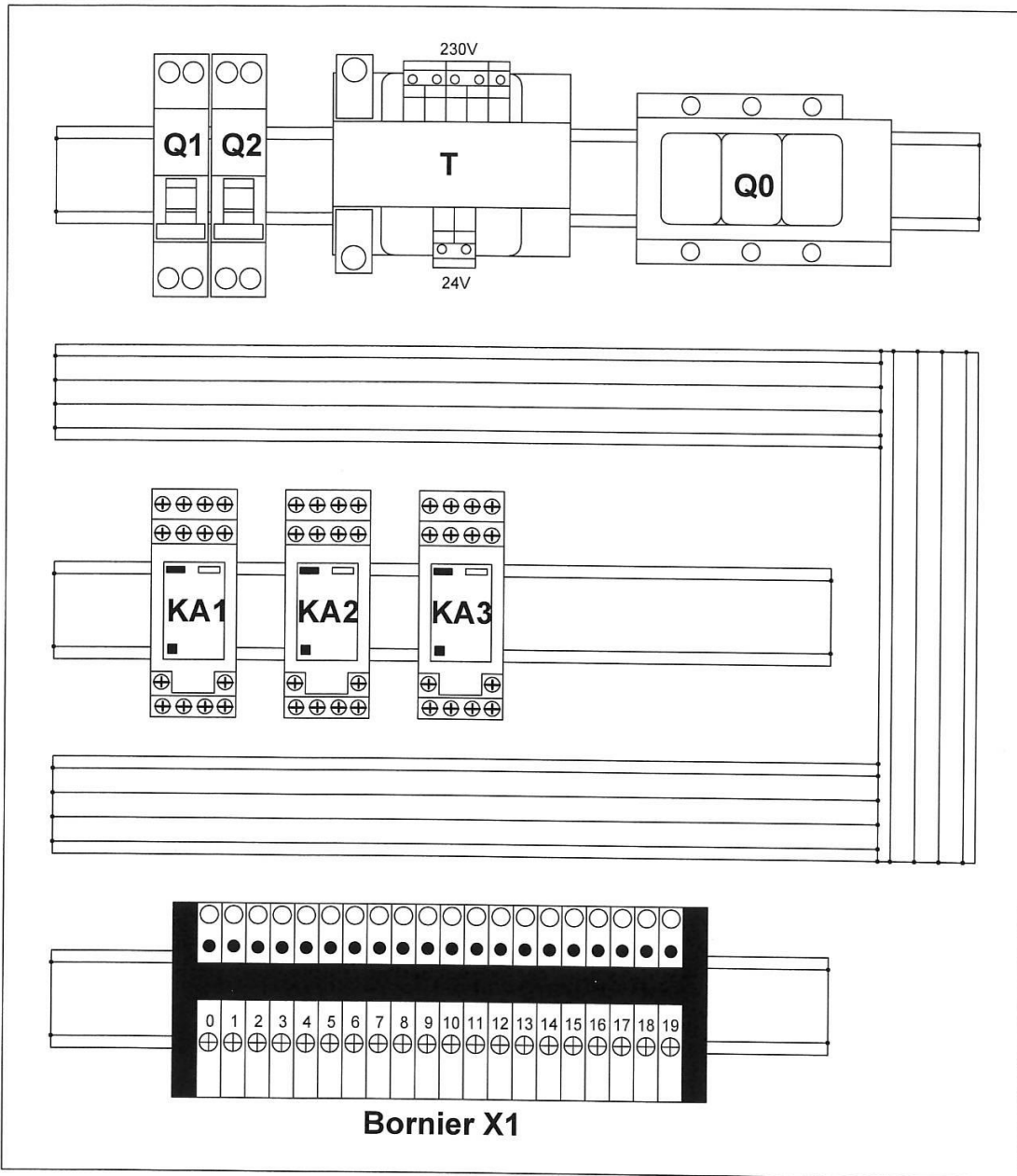
A B C D E F G H I J K

1

2

3

4



5

6

7

8

9

0

1

2

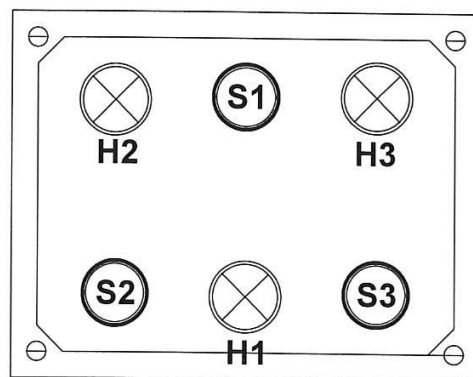
3

4

5

6

7



► 3- Équipements de Protection Individuelle, EPI



- 1 Le casque avec écran facial :** le casque protège la tête contre les chocs mécaniques (chutes et chutes d'objets) et contre les chocs électriques. L'écran facial protège le visage et les yeux contre les projections et les rayons ultra-violet en cas de court-circuit.
- 2 Les gants isolants :** protègent les mains contre les contacts directs. Ils doivent être vérifiés avant chaque utilisation et adaptés à la tension de l'ouvrage. Pour les gonfler et vérifier ainsi s'ils ne sont pas percés, on peut utiliser un vérificateur pneumatique prévu à cet effet.
- 3 Les gants de travail :** protègent les mains contre les chocs mécaniques (coupures, etc.). De plus, il faut obligatoirement porter des gants de travail au-dessus des gants isolants lorsque l'on travaille au voisinage de pièces nues sous tension avec des outils tranchants.
- 4 Les vêtements de travail :** (bleu ou combinaison de travail) protègent la personne contre les chocs électriques au niveau des bras, des jambes, etc.
- 5 Les bottes isolantes :** isolent la personne du sol, donc empêchent tout bouclage éventuel d'un courant de choc par la terre.

Dans la zone de voisinage renforcé (zone 4), je porte mes EPI : gants isolants, casque avec écran facial, vêtement de travail.

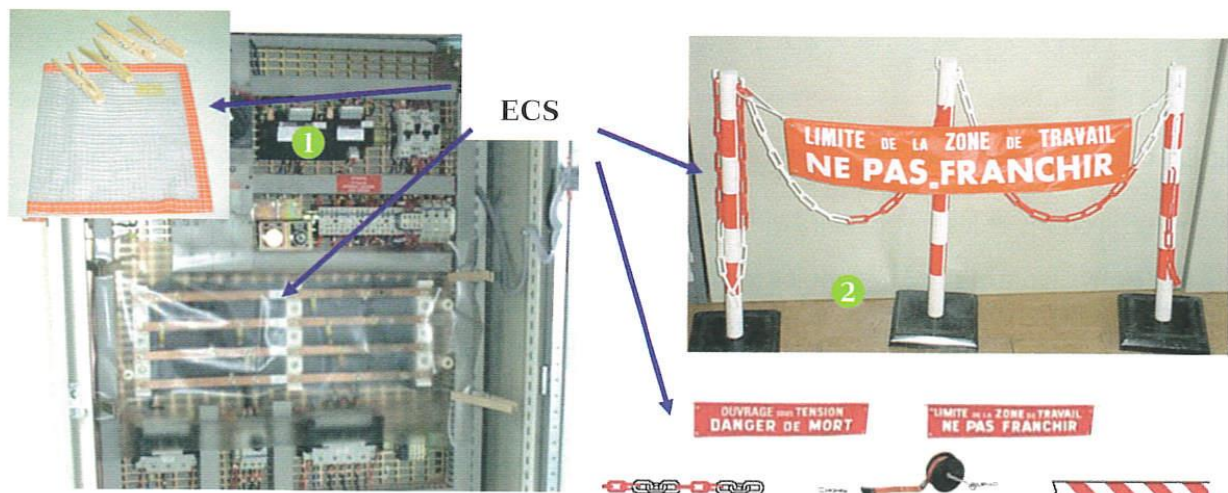
► 4- Équipements Individuels de Sécurité, EIS



EIS

- 1 **Les cadenas et macarons de consignation** : les cadenas permettent la condamnation à l'ouverture d'un appareil de séparation (sectionneur, interrupteur, etc.). Les macarons servent à avertir que l'appareil de séparation est consigné, il est donc interdit d'essayer de le refermer.
- 2 **Les tapis isolants** : isolent les personnes du sol, donc empêchent tout bouclage éventuel d'un courant de choc par la terre.
- 3 **Les outils isolants** : doivent être adaptés à la tension de l'ouvrage. Ils évitent les risques de contact direct et les risques de court-circuit suite à une chute d'outil sur des pièces conductrices.
- 4 **VAT** : le Vérificateur d'Absence de Tension est utilisé pour effectuer la vérification d'absence de tension au cours des opérations de consignation par exemple.

► 5- Équipements Collectifs de Sécurité, ECS



- 1 **Les écrans de protection** : se placent devant des pièces nues sous tension pour supprimer les zones de voisinages. Ils sont posés sous la responsabilité du chargé de travaux ou du chargé d'intervention.
- 2 **Les banderoles de balisage et pancartes d'avertissement de travaux** : servent à délimiter la zone de travail. Elles sont placées sous la responsabilité du chargé de travaux ou du chargé d'intervention. Pour pénétrer dans cette zone de travail, il faut en avoir reçu l'ordre.